



Commune de Denges

DANS SA SEANCE DU 29 JUILLET 2019 LA MUNICIPALITE

A pris note

- Des résultats des radars sympathiques installés à la Rte de Préverenges et à la Rte du Lac, au droit du 60 km/h, du 10 au 22 juillet 2019 : Rte de Préverenges, le V85 est à 52 km/h et la vitesse maximale à 105 km/h ; Rte du Lac : le V85 est à 53 km/h et la vitesse maximale à 128 km/h.

La municipalité